

JANVIER 89 .



CUSY

BULLETIN COMMUNAL
n° 12





*Le Maire et son Conseil Municipal souhaitent à tous
les habitants une bonne année.*

Que 1989 leur apporte santé, joie et sérénité.



EDITORIAL DU MAIRE

L'édition du bulletin communal n°12, coïncide avec la fin du mandat donc des travaux de notre conseil municipal dont je vais, si vous le permettez, dresser un bref bilan.

Quels ont été nos objectifs ?

- Faire de Cusy un village agréable et accueillant où il fait bon vivre, mais aussi un village "à la page" possédant les infrastructures indispensables à la vie associative.

- Contenir la pression fiscale, en utilisant au maximum les possibilités de subvention de l'Etat, de la Région et surtout du Département, en ayant le moins possible recours à l'augmentation des impôts locaux.

- Positionner la commune dans son canton et dans son arrondissement, de façon à lui préserver la place qu'elle mérite de par sa situation stratégique de carrefour entre les deux Savoies et par la qualité de ses équipements et services.

Pour réaliser cet ambitieux programme, quelle a été notre stratégie ?

- La transparence : aucune politique ne donne de résultats sans qu'un climat de confiance s'instaure entre les partenaires. Parler vrai et développer l'information ; c'était le but de la création de ce bulletin.

- Amélioration de l'accueil des enfants : scolarité plus précoce grâce à l'ouverture d'une maternelle ; aménagement de locaux mieux appropriés à un enseignement de qualité ; construction d'un restaurant scolaire digne de ce nom ; ces trois points permettent d'offrir aux jeunes, le maximum d'atouts pour bien réussir leur scolarité, condition essentielle d'un bon départ dans la vie et d'un avenir plus serein.

- Le soutien des associations locales en leur donnant les moyens logistiques nécessaires, pour qu'elles puissent se développer et contribuer au bien-être des habitants et à leur épanouissement culturel. Soutien également des entreprises locales, source d'emplois et d'activités, et aussi de revenus pour la commune.



- L'étude d'un Plan d'Occupation des Sols, afin de contenir la poussée démographique et préciser la politique de développement de la commune en matière d'urbanisme, d'expansion économique, d'assainissement et de protection de l'environnement.

- Des actions dans le domaine des affaires sociales :

* l'aide au plus démunis à l'occasion de difficultés passagères.

* le soutien financier des associations locales d'aide ménagère et d'aide à domicile (ADMR)

* la solidarité et l'assistance aux personnes âgées afin d'éviter au maximum leur isolement.

Telles sont les tâches principales effectuées par le centre communal d'action sociale, toujours vigilant.

- Une participation active au développement économique du canton, et notamment de la zone industrielle d'Alby, en soutenant les actions du SIDECA qui commencent à produire et produiront dans les années prochaines, outre des rentrées de taxes professionnelles, des créations d'emplois.

- Une participation active aux travaux d'étude de contrat de pays et aux choix des projets qui permettront à Cusy :

* l'aménagement du centre qui reste très hétéroclite

* un premier pas vers un développement touristique.

Nous avons franchi une étape importante, même si le travail effectué n'a pas encore produit tous ses effets ; mais bien-sûr beaucoup reste à faire. Le fait d'avoir des finances saines nous permettra d'avoir des bases sûres pour réaliser des projets d'avenir à caractères économiques, touristiques, sociaux et culturels.

Je remercie l'équipe municipale et la population de leur participation active au développement de notre commune et je suis confiant en son avenir.

LES TRAVAUX .

Le Bulletin municipal a été créé pour vous informer, pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement de votre commune et des différents syndicats auxquels elle adhère. Il permet aux différentes associations de s'exprimer. Il est un lien indispensable entre vous et la municipalité.

Le douzième bulletin municipal annonce la fin d'un mandat et nous nous permettons de vous rappeler ce qui a été fait pendant ces six dernières années.

RESEAU D'EAU POTABLE .

Le nombre d'habitants allant croissant, la consommation d'eau par personne augmentant, quelques sécheresses successives nous ont amenés à effectuer des recherches d'eau et à en améliorer le réseau de distribution.

- * Captages Gros et de la Taillaz
- * Canalisation de La Curriaz
- * Canalisation de La Pallud (CD 911)
- * Alimentation en eau potable des sanitaires publiques du Pont de l'Abîme.

Dernière minute:

Les recherches effectuées par les Services Départementaux, aux Chavonnes, viennent de donner des résultats très prometteurs.

Les travaux continuent.....

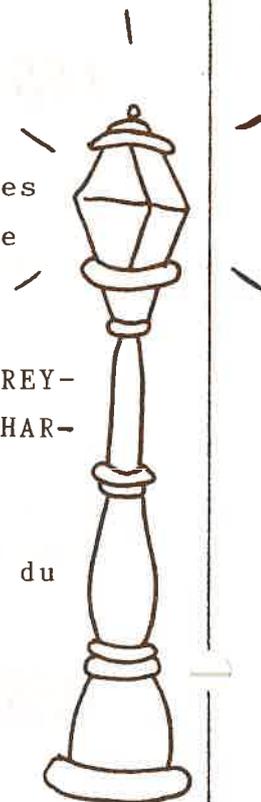


RENFORCEMENTS ELECTRIQUES .

* Des renforcements électriques ont été réalisés dans les hameaux où cela s'avérait nécessaire et ce par les soins de la commune et du syndicat d'électricité.

Hameaux de LACHAT - MEURAT - LES REY - BALEVAZ - VAUTREY-
LA PALLUD - BELLEGEAIS - LES FILLIARDS - LES MIEGES - LA CHAR-
MOTTE - LA CURRIAZ.

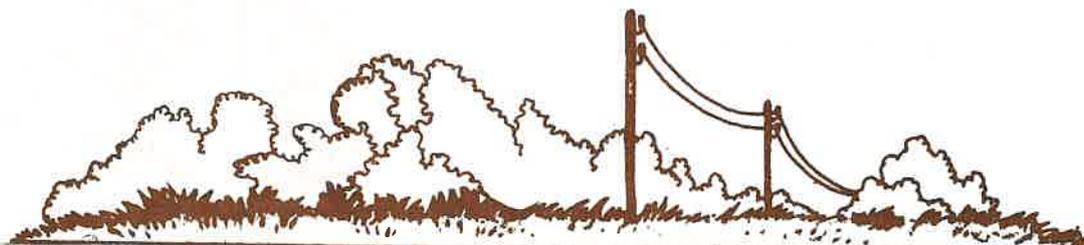
* Avec l'aide du département, éclairage et illumination du Pont de l'Abîme.



ACQUISITIONS TERRAINS, IMMEUBLES ...

La municipalité, grâce à certaines opportunités a pu acquérir quelques réserves foncières :

- * Terrain et bois de la propriété Gros
- * Terrain Poste et Télécommunication
- * Terrain Chappey
- * Terrain Mathiez
- * Terrain Paris François
- * Terrain Pont de l'Abîme
- * Terrain Exerthier
- * Achat du nouveau local des pompiers.



ACQUISITION DE MATERIEL .

☆ Pour faciliter le travail de chacun et aussi remplacer des appareils vieillissants la commune a fait l'achat d'outillage ou matériels qui s'avèraient indispensables :

Pompe et appareil à javelliser la source des Bogey - poteaux d'incendie extincteurs - chaudière - photocopieur - machine à écrire - tables d'école - ordinateur école - débroussailleuse - tondeuse à gazon - bétonnière - Dame motorisée - détecteur de fuites - disqueuse à moteur thermique - 3 CV fourgonnette - écran de cinéma - cabine de projection - chaises pour le foyer communal.

VOIRIE .

Malgré le peu de subventions allouées pour l'entretien de la voirie , nous avons tenu à ce que le réseau communal (25kms) soit entretenu au mieux. Nous avons créé et amélioré quelques pistes forestières pour faciliter le débardage des bois. La voirie ne se limite pas qu'aux tonnes d'enrobé que l'on dépose sur nos routes, elle prend en compte les améliorations de carrefours et des aménagements divers.

- * Mur de soutènement de l'église
- * Elargissement de la voie communale de Ballevez
- * Aménagement du carrefour de Meurat
- * Aménagement de la route dite des Côtes à Lachat
- * Elargissement de la route des Filliards
- * Parking et mur de soutènement de l'école de Lachat
- * Réfection de la passerelle sur le Chéran au Moulin à Miège
- * Parking du Pont de l'Abîme
- * Aménagement du terrain de sport.



BATIMENTS COMMUNAUX .

Avec l'ouverture d'une classe maternelle nous avons revu toute l'implantation des bâtiments scolaires. Grâce à l'aide pécuniaire du département d'importants travaux ont été réalisés..

- * Ecole maternelle
- * Classes primaires
- * Salle de réunion
- * Mairie
- * Presbytère
- * Garage du foyer communal - aménagement du foyer communal
- * Sanitaires du Pont de l'Abîme
- * Aménagement d'une nouvelle bibliothèque
- * Sanitaires et entrée de l'école de Lachat.



Nous avons pensé qu'il serait intéressant que chaque habitant de la commune possède une carte entière de Cusy. Sur celle-ci vous pourrez repérer les routes qui ont été refaites durant notre mandat.

Commune de C U S Y

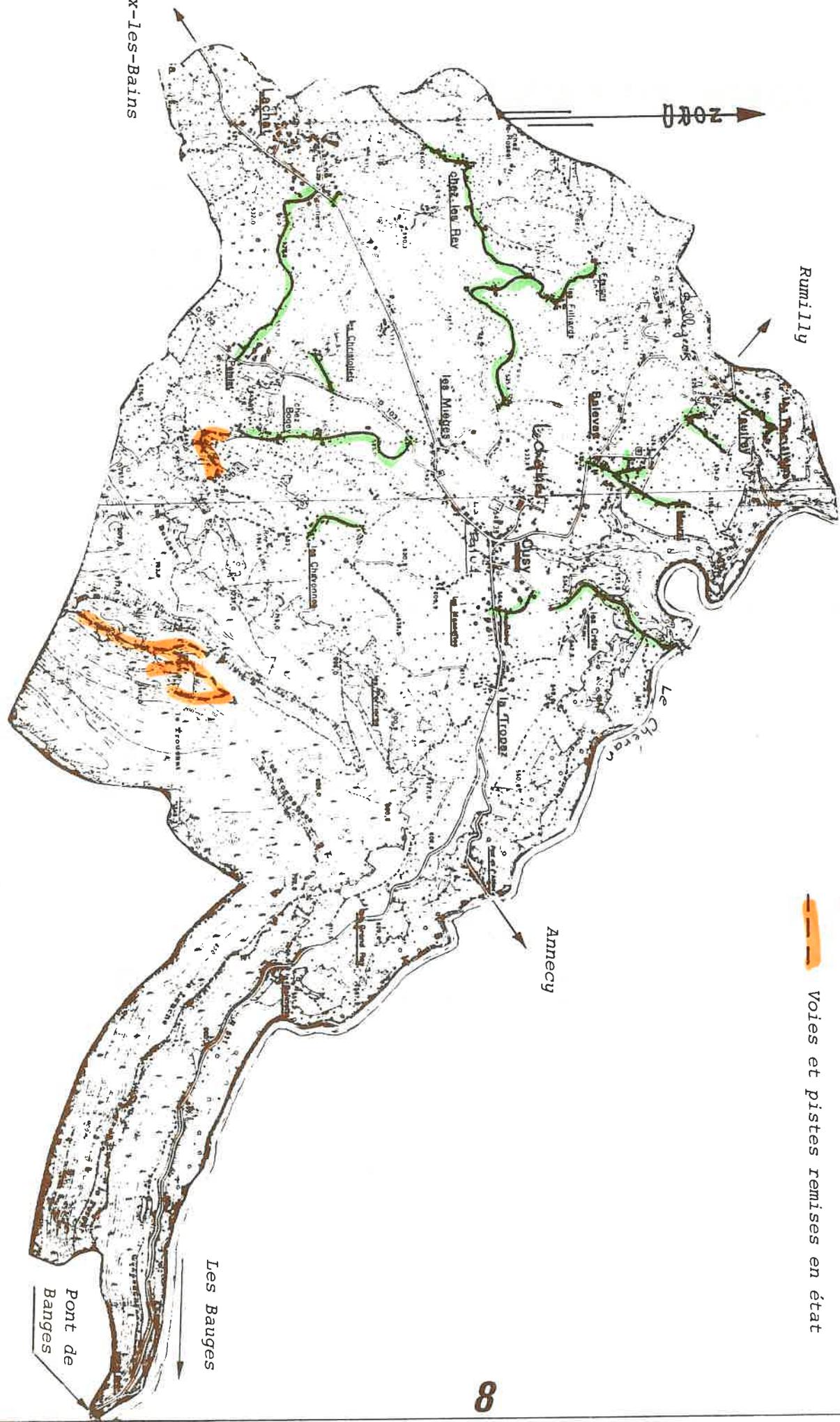
Rumiilly

Anecy

Les Bauges

Aix-les-Bains

-  Voies communales "entrobés"
-  Voies et pistes remises en état



LE FOYER COMMUNAL .

Il y a dix ans, le maire et le conseil municipal décidaient de bâtir un foyer communal. Pari était pris que cette construction menée judicieusement par le secrétaire de mairie serait faite bénévolement par les habitants de la commune.

Pari gagné ! et samedi sept janvier, la municipalité convie tous les habitants à fêter les dix ans du foyer. Un film retrace les diverses étapes des travaux et ensuite tout le monde se retrouve devant un buffet froid, dans une chaleureuse ambiance d'accordéon.

QUI SE SERT DE LA SALLE ?

Evidemment toutes les associations de Cusy qui le désirent, à titre d'animation, de culture ou sportives, mais aussi les particuliers de la commune pour une fête familiale ainsi que les services tels que banques, assurances etc... L'association familiale arrive en tête de cette utilisation étant donné sa multitude d'activités.

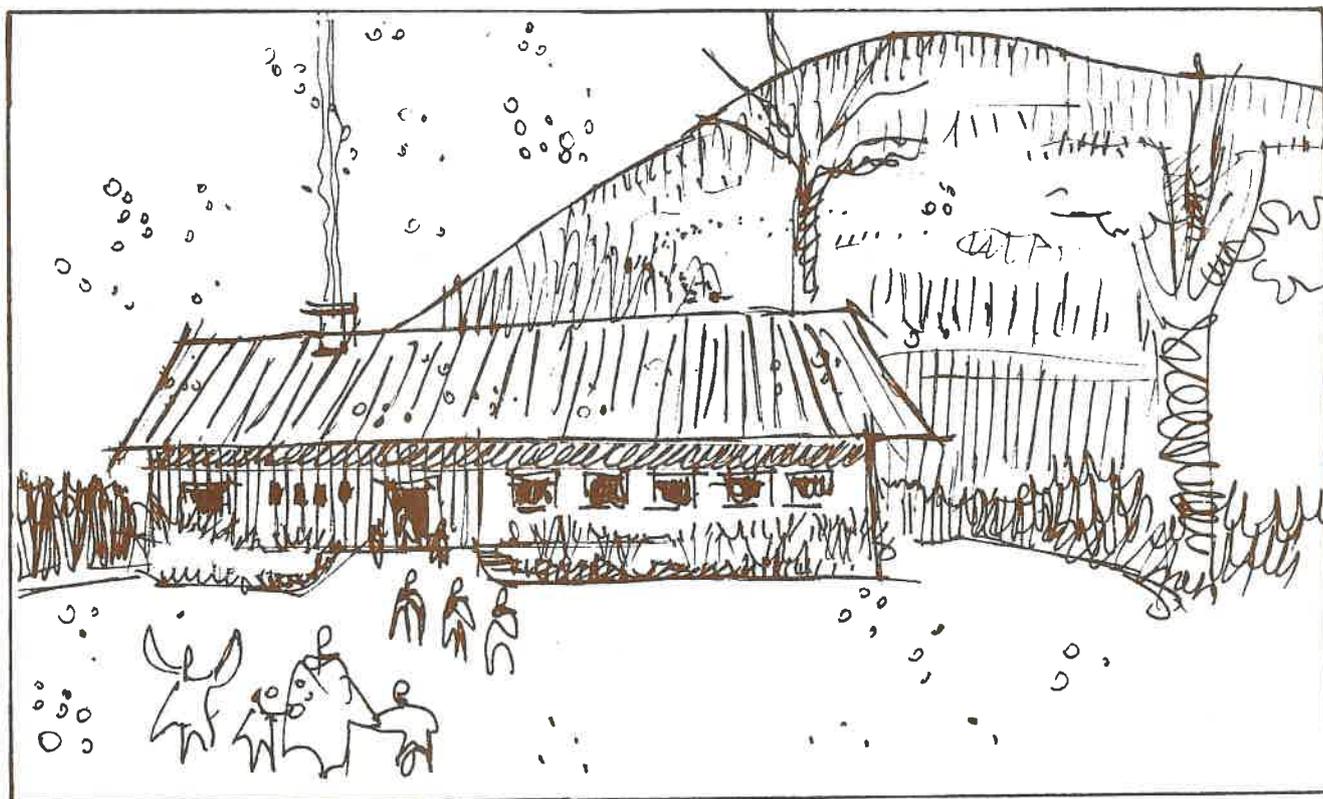
AMENAGEMENTS FAITS PAR LES SOCIÉTÉS .

Toutes ces dernières années, les sociétés participent en commun aux bals de la vogue dont le bénéfice sert à compléter les installations intérieures de la salle. Pour sa part, la municipalité participe également aux frais engagés et ne demande aucune participation financière aux associations et sociétés.

TRAVAUX REALISES.

- Guichet entrée
- Pose de pavés
- Achats de rideaux
- Podium
- Moquette et peinture
- Tréteaux
- Fourneau de cuisine et réfrigérateur
- Plonge
- Agrandissement de la cuisine
- Sanitaires pour l'étage supérieur
- Chaises

Le prochain achat à effectuer sera sans doute l'acquisition de tables qui nous font actuellement beaucoup défaut.



LES EMPLOYES COMMUNAUX .

Une commune au quotidien, c'est l'assurance que les routes seront déneigées lorsqu'il s'agit de partir au travail, que l'eau coule au robinet, que les fossés sont correctement nettoyés pour que l'eau s'écoule les jours d'orage...

Une commune au quotidien, ce sont des centaines d'interventions faites au bon moment, des services rendus auxquels on s'habitue...

Cette gestion quotidienne de la vie de Cusy est assurée par nos employés communaux. Deux d'entre-eux Jean Carrier et André Grosjean sont chargés de l'entretien général : réseau d'eau, aide à l'enlèvement hebdomadaire des ordures ménagères, débroussaillage et curage des fossés, déneigement, entretien des bâtiments communaux, etc... Notre commune est vaste, l'habitat dispersé : leur tâche n'en est que plus difficile et leur mérite plus grand.

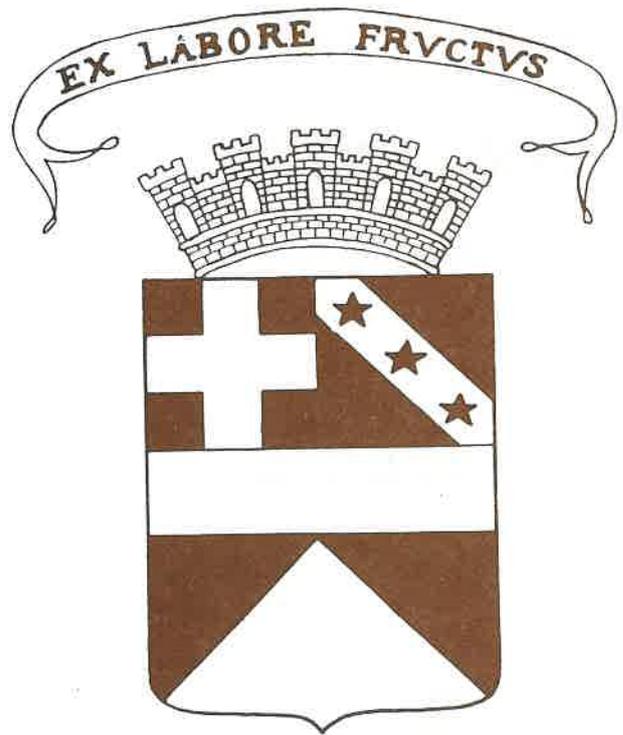
Le nettoyage des bâtiments, des écoles, est assuré par Mme Colette Vindret qui entre-autre travaille à la cantine scolaire. C'est un poste à mi-temps.

La gestion de la cantine scolaire, la cuisine, le service en salle et la surveillance sont assurés par Mme Ginette Ravanel. Celle-ci ajoute à ces activités la fonction d'assistante auprès de l'école maternelle.

Nous avons la chance d'avoir cinq employés communaux efficaces. Que chacun contribue à sa manière à leur faciliter la tâche. Qu'ils reçoivent en ce début d'année les remerciements de l'ensemble de la commune.



NOTRE HISTOIRE ...



Nous vous annonçons la parution de la brochure "Les franchises de Cusy, 1288 - 1988" rédigée par des cuséens à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la signature de cette première charte du canton. Etablie entre Amédée V, souverain de la Savoie et les habitants de la ville de Cusy, elle stipule les droits et les devoirs de ces derniers et de leur seigneur local, Guillaume de Grésy.

Vous y trouverez un article sur la charte elle-même, signée le 23 août 1288. Une copie de 1372, faite lors d'un renouvellement, est conservée aux archives de la Savoie. M. Robert GABION, archiviste à Paris et cuséen pendant ses congés, vous la présente ainsi que la traduction qu'il en a faite. C'est la première fois que ce texte, en latin, est traduit en français. Il n'a, précédemment, été étudié que par des latinistes. Suivent des articles sur Amédée V et sa politique d'affranchissement dans la Savoie de la fin du XIII^{ème} siècle, également sur la vie à Cusy à cette époque telle que les textes nous permettent de l'imaginer.

Editée par l'atelier cantonal de reproduction (APACPA) avec l'aide du Contrat de Pays et de la mairie de Cusy, cette publication se présente sur papier ivoire, encre en sépia. Elle groupe 32 pages dont 7 d'illustrations. Vous la trouverez à la mairie de Cusy (le matin) et à la Maison du Pays d'Alby 74540 (ancienne gendarmerie, face à l'église d'Alby). Elle est vendue au prix de 30 francs. Vous pouvez faire une commande par écrit en précisant bien vos nom et adresse, le nombre de brochures souhaité ; joindre également votre paiement et 10 francs de frais de port.

LES ECOLES .



A la rentrée scolaire 88-89, les écoles de la commune avaient les effectifs suivants :

★ Au chef-lieu : 3 classes

* Classe de Mme GELLOZ : 29 élèves

- CE₂..... 13 élèves

- CM₁..... 9 élèves

- CM₂..... 7 élèves

* Classe de M. ALLERA : 21 élèves

- CP..... 10 élèves

- CE₁..... 11 élèves

* Classe de Melle BRUNIER : 30 élèves (4 et 5 ans)

★ A Lachat : 1 classe unique

* Classe de M. BRUNIER : 16 élèves

96 enfants sont actuellement scolarisés à Cusy.

Les effectifs étant en constante augmentation, la municipalité a demandé à l'Inspection Académique la création d'une troisième classe primaire au Chef-lieu pour la rentrée 89-90.



LACHAT EN FETE .



Le 17 décembre dernier, la petite troupe des écoliers de Lachat offrait son spectacle annuel aux amis de l'école.

Ce fut une belle et longue soirée consacrée à la danse, à la chanson et au théâtre. Monsieur Jourdain, le docteur Knock, Coluche, Florence Barjot, le petit chaperon vert, Robert le pirate, Mylène Farmer et une foule d'autres personnages s'exposèrent aux feux de la rampe devant une assistance nombreuse et enthousiaste.

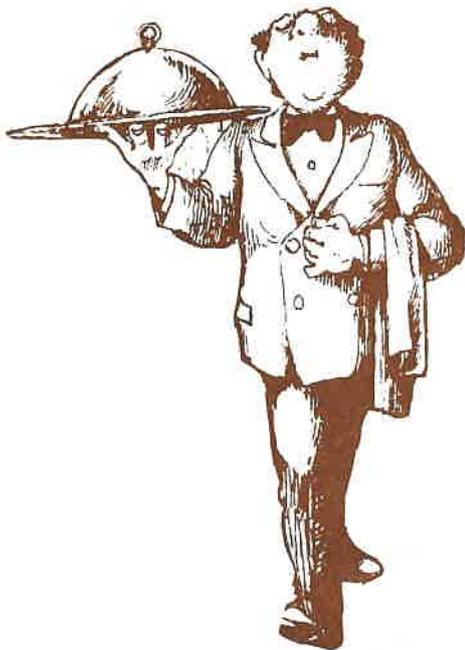
Rire, plaisir, émotion : voilà ce que suscitèrent ces jeunes acteurs qui recevaient, avec les applaudissements du public, une juste récompense à leur travail et leur talent.



LES RIDEAUX SE LEVENT ...

Le centre de notre commune devient de plus en plus animé...

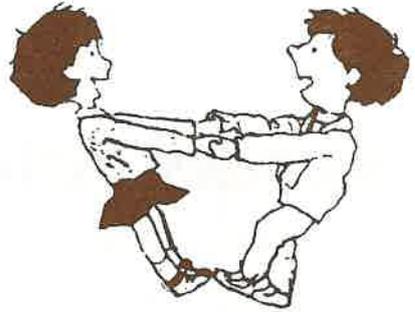
Le café et le restaurant de la CHARMOTTE ont été repris par Monsieur et Madame Gilbert ADDE qui y exercent leur métier avec dynamisme et gentillesse. Tous les habitants de Cusy ont été ravis de voir se réouvrir LA CHARMOTTE où chacun peut trouver son journal, un bon repas, ou trinquer avec des amis.



Avec l'automne, l'activité commerciale de la Pallud s'est trouvée complétée par l'installation à demeure de J-Claude COLLARD, horloger et bijoutier, que tous les habitants de Cusy avaient déjà pu apprécier. Nous lui souhaitons la bienvenue et un bon succès pour son entreprise.

La levée d'un nouveau rideau de commerce dans notre commune est pour tous un sujet de satisfaction. C'est la santé économique de Cusy qui s'y trouve confirmée, et pour chacun d'entre nous, ce sont de nouveaux services qui nous sont offerts.

COMITE DES FETES .



★ REVEILLON

Une fois de plus les membres du Comité des Fêtes se sont rassemblés pour l'organisation du réveillon de la St-Sylvestre. Que dire de cette soirée, sinon qu'elle s'est déroulée dans une ambiance de fête, comme le veut la tradition ?

Après un copieux repas, les cotillons et les danses, la gratinée a fait plus d'un heureux !



★ DANSE

Cet automne, le Comité vous a proposé d'apprendre à danser le rock'n roll. Le nombre d'inscrits a dépassé toutes nos espérances ; et c'est dans la bonne humeur que nous nous retrouvons le week-end, soit pour les cours avec le professeur, soit entre nous pour les révisions.

Devant un tel succès, nous avons décidé d'ajouter à ces cours, des cours de "toutes danses" (valse, tango, paso, cha-cha) qui seront ouverts dès le mois de février.

★ PATOIS

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous aux amateurs de patois pour la traditionnelle "Balouria" le 04 mars prochain.



SAPEURS POMPIERS .

1988, une année comme les autres mais pourtant réjouissante et difficile.

- Réjouissante, elle le fût par l'acquisition d'un nouveau casernement acheté par la municipalité et l'acquisition de nouvelles tenues plus confortables, ces dernières étant payées à 50 % par la commune et le reste par notre caisse.

- Difficile par le travail effectué pour l'aménagement de ce casernement. Les bonnes volontés étant ce quelles sont, elles s'essoufflent vite, mais nous pensons pouvoir terminer les peintures extérieures pour le printemps. Difficile aussi par deux interventions inhabituelles : au Pont de l'Abîme pour récupérer deux personnes trop téméraires et nous ne parlerons pas des inondations qui ont déjà fait couler beaucoup de... salive !

Que sera 1989 ?

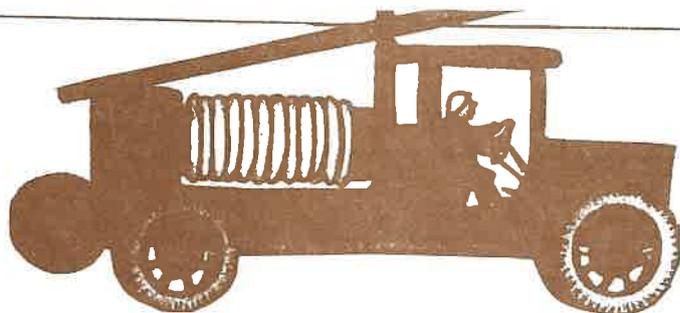
Il devient de plus en plus difficile d'avoir des sapeurs-pompiers disponibles la journée et c'est avec un grand soulagement et une grande joie que notre ancien chef fait un retour apprécié dans notre équipe après une mise en disponibilité de 2 ans pour s'occuper de ses affaires personnelles. Beaucoup de gens le connaissent et l'apprécient, c'est notre ami Jeannot.

* Frais engagés :

- Matériels d'incendie.....	1 582 F
- Matériels de secours en montagne...	1 750 F
- Outillage.....	800 F
- Tenues.....	2 860 F
- Formation stages.....	1 500 F

à cela s'ajoutent divers frais d'aménagement pour le casernement : environ 3 000 F.

C'est dire que l'argent de nos calendriers est à peu près utilisé à 100 %.



Numéro d'appel

Pour les appels urgents incendie et accident, ils se feront sur le **18** (codis) et seront répercutés sur les sapeurs-pompiers de Cusy mais le n° : 50.52.51.27 reste toujours en service.

Nous remercions par ailleurs, les personnes qui ont fait des dons et tous ceux qui nous ont accueillis favorablement pour les calendriers.

Bonne année.

Le chef de corps

L. FORGNONE

N.B. : Il n'est pas nécessaire de téléphoner aux sapeurs-pompiers pour obtenir des renseignements sur les interventions car il ne sera pas donné de détails, sauf aux autorités compétentes.



1 9 8 9 .



L' **A**ssociation **F**amiliale **R**urale souhaite une année chaleureuse et fraternelle à ses adhérents et futurs adhérents.

Par le biais du calendrier révolutionnaire elle vous présente un bilan de quelques unes de ses manifestations de fin d'année.

MESSIDOR , THERMIDOR , FRUCTIDOR (été).

★ Voyage des adhérents du "Club Joie de Vivre" autour du Lac Léman dans une ambiance toujours aussi sympathique.

★ Participation enthousiaste des Ados au festival des Célestins en Ardèche (rencontre de toutes les A.F.R. Rhône-Alpes).

★ A la veille de la rentrée scolaire, sortie du même groupe avec nuit en refuge au Col d'Anterne.

VENDEMIAIRE , BRUMAIRE , FRIMAIRE (automne).

★ 6 tables, 4 heures par semaine, 25 adhérents, une reprise dynamique du ping-pong concrétisée par un classement au 5ème tournoi de l'Albanais (challenge George Juillet) : 3e sur 11 clubs, 2 finalistes en junior et senior. une réussite due pour une bonne part au dévouement d'un animateur toujours ponctuel ; Albert LAMURE pour ne pas le nommer...



★ Retrouvailles familiales, ambiance chaleureuse, menu pittoresque et fort apprécié : le Boeuf à la Mode Chilienne a été l'occasion d'un bel élan de générosité puisque la somme de 2 000 F a été rassemblée en faveur du TELETHON.

NIVOSE, PLUVIOSE, VENTOSE (hiver).

★ Froid dehors, chaud dedans pour "la galette des rois" au cours de laquelle 3 "Lucienne" ont été fêtées et qui a été animée avec brio par nos artistes locaux !

Comme vous pouvez le constater l'association est en bonne santé mais un apport permanent de "vitamines" lui est indispensable pour sa vitalité, nous comptons sur votre soutien.



CINEBUS

Classé Art et Essai

★ Depuis bientôt 3 ans, l'association UBAC organise un jeudi sur deux une soirée CINEBUS au foyer communal à 20 h 30. Une fois par mois, une séance est réservée aux enfants, le jeudi à 17 h.

L'information sur les films à venir est faite tous les deux mois avec la distribution par le facteur d'un programme financé par des partenaires locaux.

Voici la liste des films projetés prochainement :

Le 26 janvier "UNE AFFAIRE DE FEMMES"

Le 9 février "ROGER RABBIT"

Le 23 février "SALAAM BOMBAY"

L'entrée est de 20 F (15 F pour les possesseurs d'une carte d'adhérent). Cette activité culturelle est à votre disposition. Profitez-en. Rejoignez-nous nombreux !

L'association UBAC organise une soirée folklorique avec

LA KINKERNE

le **4** février **1989**

à **20^h30**.



en attendant la Nuit du Cinéma Italien courant Mars.

ETAT CIVIL .



☆ NAISSANCES

Romain	le 18/10/87	au foyer de M. et Mme GROSJEAN Pierre	Vautrey
Wilfried	le 02/11/87	au foyer de M. et Mme QUESADA J.Luc	Les Chavonnes
Romain	le 24/02/88	au foyer de M. et Mme BRIGANT Philippe	Bellegeois
Elodie	le 15/03/88	au foyer de M. et Mme DUFFOURD Roland	La Tropaz
Marie	le 22/03/88	au foyer de M. et Mme DEGOUL Gérald	La Muffat
Laetitia	le 29/03/88	au foyer de M. et Mme RICHE Christian	Les Mièges
Aurore	le 11/04/88	au foyer de M. et Mme GRELLIER Gilles	Lachat
Alexy	le 15/04/88	au foyer de M. et Mme GELLOZ Maurice	La Muffat
Brice	le 18/04/88	au foyer de M. et Mme DVORAK Thierry	La Tropaz
Antoine	le 06/05/88	au foyer de M. et Mme COLLET Pascal	Les Rey
Sébastien	le 20/05/88	au foyer de M, et Mme GAIMOZ Michel	Les Parisiens
Jérémy	le 26/06/88	au foyer de M. et Mme DELETRAZ Yves	Le Pré du Sang
Clara	le 12/07/88	au foyer de M. et Mme BERGER Robert	Les Mièges
Anthony	le 06/08/88	au foyer de M. et Mme BRIQUEZ Gérard	Le Pré du Sang
Pierre-Loïc	le 23/09/88	au foyer de M. et Mme GROSJEAN Michel	Les Rey
Raphaëlle	le 14/11/88	au foyer de M. et Mme OKRALIK Hervé	La Tropaz
Olivier	le 27/11/88	au foyer de M. et Mme ANDRE Pierre	La Pallud
Jessica	le 06/12/88	au foyer de M. et Mme COLOGNATO J.Luc	La Tropaz

☆ MARIAGES

Monsieur COGNARD Philippe	avec Melle Nicole BALTHAZARD	le 14 mai
Monsieur GELLOZ Maurice	avec Melle Marie-Claude COLIN	le 03 septembre
Monsieur GARCIA Barthélémy	avec Melle Marie-Anne ARMAND	le 19 septembre

☆ DECES

Monsieur PETIT René	le 31 janvier	La Pallud
Monsieur BARRACHIN François	le 22 janvier	Balèvaz
Monsieur ABRY-DURAND Albert	le 05 mars	Vautrey
Monsieur THIERVOZ Edmond	le 09 avril	La Pallud
Monsieur PETIT Arthur	le 12 avril	La Curiaz
Monsieur BERTON Guy	le 10 mai	Les Parisiens
Monsieur MILLOZ Henri	le 11 juillet	Les Filliard
Madame CHRISTOLLET Aimée	le 16 août	Les Prés
Mademoiselle MILLOZ Marcelle	le 23 octobre	Les Prés
Monsieur EFFRANCEY Marcel	le 15 décembre	Fésigny



★ Jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie
au Public

Lundi..... de 8 h à 12 h 15

Mardi..... de 8 h à 12 h 15 et de 18 à 20 h

Mercredi..... de 8 h à 12 h 15

Jeudi..... de 8 h à 12 h 15

Vendredi..... de 8 h à 12 h 15

★ Permanence de Monsieur le Maire.

Mardi..... de 18 h à 20 h

Samedi..... de 11 h à 12 h sur rendez-vous

★ Pompier de cusy. **18**

n° d'appel..... 50.52.51.27

Chef de corps.. 50.52.50.40

★ Cabinet Médical..... 50.52.50.12

★ Pharmacie..... 50.52.50.46